

La reconnaissance de l'action publique doit aussi se traduire dans les faits pour les fonctionnaires et agents publics

Après les dramatiques et inadmissibles événements qui ont frappé la France ces derniers jours, il peut paraître difficile de se replonger dans le quotidien de l'action syndicale.

Pourtant, après des élections professionnelles réussies pour Force Ouvrière dans les 3 versants de la fonction publique, à La Poste et à Orange, nous avons la responsabilité de continuer d'améliorer les conditions de travail et de vie des fonctionnaires et agents publics.

Car l'élan de solidarité nationale plus que légitime en soutien aux victimes et en défense des valeurs de la République a aussi permis à nombre de nos concitoyens de réaliser le travail effectué par les agents publics. Les forces de l'ordre si souvent critiquées ont enfin pu être félicitées même ovationnées durant la longue marche républicaine. Il en a été de même pour les pompiers, les personnels de santé, etc.

Comme la FGF-FO le martèle depuis des années, cette solidarité citoyenne doit aussi se retrouver dans la solidarité des travailleurs.

L'opposition public-privé doit cesser. Quand l'action syndicale permet l'amélioration du pouvoir d'achat, des carrières et des conditions de travail des fonctionnaires, cela doit ensuite servir de point d'appui aux salariés du privé pour obtenir les mêmes avancées.

Le discours, pour ne pas dire la rengaine, des fonctionnaires privilégiés, à qui il faudrait diminuer des droits au prétexte d'égalité public-privé, cela signifie affaiblir la qualité de vie des salariés voire les paupériser. Ce n'est pas ainsi que se forment les élans de solidarité. Le nivellement vers le bas n'est pas source de développement bien au contraire à l'inverse du progrès social qui tire la société vers le haut.

La FGF-FO rappelle donc ses revendications :

- Augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et attribution de 50 points d'indice sur la grille indiciaire,
- Amélioration des déroulements de carrière,
- Défense du statut général, des statuts particuliers et de la Fonction publique de carrière (concours, diplôme, catégorie, grille indiciaire),
- Arrêt des suppressions de postes et de la dégradation des conditions de travail,
- Arrêt de la MAP (Modernisation de l'action publique) et des restructurations-mutualisations.

Le Service public est le garant de la cohésion sociale.

Or, avec la réforme territoriale associée à la revue des missions de l'Etat, le gouvernement prépare un plan social pour la Fonction publique qui va éloigner le citoyen du Service public.

Pour FO, il n'y a pas de République sans services publics !

La FGF-FO en appelle à la Ministre de la Fonction publique et au Premier Ministre : arrêtez l'austérité, augmentez les salaires et améliorez les carrières... maintenant !

Se mobiliser pour défendre les valeurs de la République et la liberté d'expression est indispensable !

Se mobiliser pour défendre le Service public également !

Paris, le 12 janvier 2015